

Le Président d'Aix-Marseille Université

Vu le Code de l'Éducation,
Vu les statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,
Vu les statuts de la Maison Interdisciplinaire des Ressources et Recherches En Langues approuvés par le conseil d'administration en séance du 29 mai 2012,
Vu la délibération du conseil d'administration en date du 22 mars 2016 portant approbation de la nomination de Monsieur Michel VAN DER YEUGHT en tant que Directeur du Service commun « Maison Interdisciplinaire des Ressources et Recherches En Langues »,

ARRÊTE

Article 1 :

Monsieur Michel VAN DER YEUGHT, Professeur des Universités, est nommé Directeur du service commun « Maison Interdisciplinaire des Ressources et Recherches En Langues » (MIRREL) à compter du 27 juin 2016.

Article 2 :

Le mandat du Directeur de la MIRREL est de 4 ans.

Article 3 :

La Directrice Générale des Services de l'Université est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Marseille, le 23 mars 2016




Yvon BERLAND
Président d'Aix-Marseille Université